

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

Activité du Cadeb
Agenda associatif
Page 2

Le Cadeb en assemblée générale
Page 3

C. Murez, président de la CCBS
dresse son bilan environnemental
Page 4

Réparer plutôt que jeter
Page 5

Actualités associatives en bref:
RD 121, fiscalité, changements
de présidence
Page 6

Portrait de maraîcher:
Bruno Guyard, à Montesson
Page 7

La trame verte et bleue: à quoi ça
sert?
Page 8

Pas de triathlon à Sartrouville
pour cause de pollution
Page 9

Ligne nouvelle Paris Normandie:
le projet est relancé
Page 10

Environnement en bref :
pyrale du buis, composteurs
Veille associative
Page 11

Collectifs et associations
d'environnement dans la Boucle
Page 12

Questions pour les municipales

Comment les candidats aux prochaines élections municipales sur notre territoire se positionnent-ils vis à vis des questions environnementales et du développement durable? Telles sont les questions posées aux têtes de listes dans les différentes communes, dont les réponses seront rendues publiques sur le site Internet du Collectif.

Les élections des 23 et 30 mars prochains permettront le renouvellement des conseils municipaux de nos communes mais aussi, pour la première fois, des conseillers communautaires appelés à siéger dans les intercommunalités du territoire. D'où l'importance de ce scrutin.

En s'y intéressant, le Cadeb ne poursuit pas une démarche partisane. La position du Collectif est claire. Elle tient en trois points :

- Le Cadeb ne soutient directement ni indirectement aucune liste ni aucun candidat aux prochaines élections
- Personne ne pourra s'il est candidat se prévaloir de son appartenance au Cadeb
- Le Cadeb respectera le choix des électeurs et recherchera la concertation avec les élus issus du suffrage universel, en premier lieu les élus majoritaires

Cette position a été réaffirmée à l'unanimité lors du dernier conseil d'administration de notre Collectif tenu en janvier 2014. Elle avait déjà été exprimée lors du scrutin municipal de 2008.

Ceci posé, le Collectif reste dans son rôle quand il souhaite connaître la position des candidats sur quelques questions importantes qui touchent l'environnement, l'aménagement du territoire de la commune et, d'une manière générale ce qu'il est convenu d'appeler « le développement durable ».

A cet effet, le Cadeb a élaboré un questionnaire, divisé en trois chapitres:

- Des questions d'ordre général attachées au domaine « environnement , aménagement, développement durable »...
- Des questions spécifiques liées à l'intercommunalité, notamment celle de la boucle de Seine
- Des questions spécifiques liées à chaque commune, si nécessaire, à la convenance des associations locales membres du Cadeb.

Ce travail, outre le fait qu'il est susceptible d'éclairer nos adhérents et sympathisants sur la « coloration » environnementale des candidats, est aussi considéré par nous comme un appel, à l'adresse des élus, à poursuivre et amplifier un dialogue constructif et partenarial entre les associations et eux-mêmes. Ce dialogue met en évidence des thèmes d'un travail collaboratif que nous souhaitons voir partagé entre les élus et le monde associatif, pour la durée de la mandature,

Le Bureau du Cadeb

Activité du Cadeb

Agenda associatif

Janvier

- Vœux dans la plupart des communes du territoire
- Mardi 7 : conseil d'administration d'Yvelines Environnement (pouvoir)
- Mardi 14: Vœux du SIAAP à Colombes
- Mercredi 15: vœux du STIF à Paris
- Mercredi 21 : conseil communautaire de la CCBS à Sartrouville
- Vendredi 24 : vœux de l'Obussas à Paris
- Lundi 27 : réunion avec le Syndicat Mixte de la Seine et de l'Oise (SMSO) à Versailles, avec Seine vivante et Réseau Vélo 78
- Mardi 28 à Porcheville : réunion des associations avec le nouveau directeur de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) pour les Yvelines
- Mercredi 29 : conseil du Cadeb, au Vésinet .

Février

- Samedi 1^{er}: premier anniversaire de Plaine d'avenir 78, à Montesson
- Jeudi 6 : assemblée générale du Comité du Vieux Pays à Sartrouville
- Lundi 10 : assemblée générale d'AEB au Vésinet
- Mercredi 12: réunion SNCF /élus/ associations avec le nouveau directeur les lignes A, L et J à Paris Saint Lazare.
- Mercredi 12 : Conseil d'Administration de Plaine d'avenir 78

- Jeudi 6 mars: assemblée générale de Réseau Vélo 78
- Vendredi 14 mars à 20h30, salle Montesquieu : conférence-débat par Gérard Beltrando "Changement climatique : quel avenir pour la viticulture et la forêt françaises ?" Avec Maisons Laffitte Développement Durable
- Vendredi 14 mars à 20h30 : questions sur le cancer, sa prévention et celle d'autres maladies, avec les conférences carillonnes
- Samedi 15 mars de 15h à 18h. sur la pelouse des Fêtes au Vésinet : carnaval sur le thème « les petites bêtes » : défilé, stands d'animation. Organisé par la ville avec participation des associations
- Lundi 17 mars : Assemblée Générale de Seine vivante
- Samedi 22 mars : Assemblée Générale d'Île-de-France Environnement
- 2 et 5 avril, dans le cadre de la Semaine du Développement Durable : Portes Ouvertes organisées au Centre Emmaüs, 5 Avenue de l'Europe à Chatou.
- Vendredi 4 avril : Les plantes calmantes. Comment les reconnaître, avec les conférences carillonnes
- Samedi 5 et dimanche 6 avril : Premier salon-rencontre des collectionneurs, organisé par l'association du Quartier La Vaudoire-Debussy à l'espace Saint-Paul, à Sartrouville. Entrée libre. Renseignements au 06 40 34 83 91
- Samedi 5 avril : Journée développement durable à Maisons-Laffitte, sur le thème de la consommation. Repair-café organisé par Maisons-Laffitte Développement Durable (voir en page 5 de la Lettre). Marquage de vélos avec la présence de Réseau Vélo 78.
- Samedi 26 avril Fête de la salade nouvelle à Montesson, avec Plaine d'avenir 78 (voir en page 11 de la Lettre).

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Le comité du Vieux Pays à Sartrouville organise :

- samedi 17 mai 2014 : un repas à Cayeux
- samedi 13 et dimanche 14 septembre : voyage au Puy du fou

Renseignements et inscriptions:

<http://comite-vieuxpays-lefresnay.jimdo.com/>



Adhésions au Cadeb

Associations: L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du Cadeb.

Individuels: la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions

Bulletin d'adhésion 2014 (individuels)

Je demande à adhérer au Cadeb et verse ma cotisation de 10 €.

A retourner à:

Cadeb 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville

Nom Prénom

Adresse

.....

Tél:

Courriel:

AG du Cadeb: studieuse et conviviale

L'assemblée générale annuelle du Collectif s'est tenue le samedi 8 février à la Maison du Département à Montesson, aimablement mise à notre disposition par le conseil général des Yvelines

Après l'arrivée de RACINE de Louveciennes, le Cadeb compte désormais 18 associations adhérentes, dans la Boucle et ses alentours.

La plupart - 16 exactement - étaient présentes ou représentées à l'assemblée générale du 8 février. Les adhérents individuels étaient également présents, ainsi que plusieurs invités associatifs, dont notamment Dominique Duval, pressentie pour prendre la présidence d'Île-de-France Environnement dès cette année. A l'approche des élections municipales, il avait été convenu de ne pas inviter d'élus à cette assemblée.



Événements marquants

Jean-Claude Parisot, secrétaire général, a rappelé en introduction du rapport d'activité les trois événements marquants de l'année 2013. Tout d'abord, le renouvellement de l'agrément préfectoral pour la protection de l'environnement, obtenu en 2003 dans un cadre intercommunal - les huit communes de la Boucle -, et délivré en 2013 dans un cadre départemental.

Ensuite, la montée en puissance de l'association agriurbaine Plaine d'avenir 78, dont le Cadeb est membre fondateur au côté des autres acteurs - communes, maraîchers, propriétaires fonciers, associatifs - décidés à œuvrer ensemble pour la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels de la Plaine de Montesson et ses environs.

Enfin, l'adoption du schéma directeur de la Région Île-de-France, qui préserve l'essentiel de la Plaine maraîchère de Montesson de l'urbanisation jusqu'en 2030.

Patrick Bayeux, trésorier, présente ensuite le rapport financier. Les rapports, ainsi que l'élection du Conseil, sont votés à l'unanimité.

Le Cadeb demain

Après une pause pour la traditionnelle photo (ci-dessous) réalisée par notre ami Robert Korkos, le débat s'ouvre entre les participants, sur le thème « le Cadeb demain ». Il est animé par Jacques Firmin, vice président.

Patrick Bayeux présente les premiers résultats du questionnaire proposé aux associations par Nelly Doise, sur trois points: le fonctionnement général du Cadeb, la Lettre, le site Internet. Les associations sont globalement satisfaites, tout en souhaitant que plus de personnes s'impliquent dans le fonctionnement du Cadeb. Pour le site Internet, la création d'un espace « membres » est proposée, ainsi



qu'un classement par rubrique des articles de la Lettre.

Quelques pistes supplémentaires sont suggérées au cours de la réunion:

- Mieux utiliser les outils modernes de communication, tels que les réseaux sociaux
- Ne pas hésiter à faire remonter des informations ou des questions aux différents groupes de travail
- Créer des événements festifs et conviviaux à thème (réduction des déchets, randonnées dans la plaine) pour faire connaître le Cadeb, pourquoi pas en coopération avec Réseau Vélo 78.

L'assemblée se termine par le traditionnel verre de l'amitié préparé par Gérard Moulin.

*Paulette Menguy
présidente*

Les rapports d'activité et financier sont disponibles sur le site Internet du Cadeb: www.cadeb.org



Le président de la CCBS dresse son bilan

Au moment de quitter la présidence après six années passées à la tête de la communauté de communes de la boucle de Seine, Christian Murez a accepté de répondre aux questions du Cadeb.

Cadeb : Monsieur le président, pendant votre mandature, vous avez entretenu un dialogue constructif avec les associations d'environnement et mis le développement durable au cœur de vos préoccupations. Est-il possible de dresser un bilan de vos principales actions dans ce domaine, en commençant par les réussites et les avancées ?

Christian Murez: Au niveau des réussites, on peut dire qu'on a mis en place un service de l'environnement, même s'il y a eu au départ un peu de problèmes avec le ramassage des ordures ménagères. On a créé de toutes pièces un service avec des animateurs de collecte, et toute une action sur le compostage, la réutilisation des déchets, le broyage des végétaux, le paillage. On a beaucoup insisté sur l'éducation des enfants par la présence régulière des animateurs de collecte dans les écoles.

On a mené des actions ponctuelles, par exemple dans les grandes surfaces comme Carrefour où le Cadeb était associé. Il y a eu d'autres partenariats, avec le groupement des entreprises de la Boucle, la chambre de commerce et d'industrie pour sensibiliser les entreprises à la réduction des déchets.

Il y a aussi tout ce qu'on a pu faire au niveau de la prise de conscience de la quantité de déchets émis par habitant, et on a un objectif, c'est de la réduire de 7% d'ici fin 2016, avec le programme local de prévention des déchets. Ma satisfaction, c'est qu'on tend à avoir atteint cet objectif, en tous cas à la fin de mon mandat, avec déjà une réduction de 3,85% de nos ordures ménagères et un tri en constante amélioration. C'est un des points dont je suis particulièrement fier.

Cadeb: Et plus concrètement ?

C.M.: On a lancé le journal de l'environnement de la Boucle, avec plusieurs numéros sortis. La CCBS a été retenue par la Région pour une expérience sur le compostage dans les collectifs à vocation sociale. Et j'oubliais: on a été primé pour l'application « Smartphone Boucle Tri ». Cela permet d'avoir chez soi toutes les informations personnalisées sur la collecte et le tri. On a reçu le prix Territoria d'Argent et le prix Numérique Cap'Com - Paroles d'Élus. Ce n'est pas



Christian Murez (à gauche) lors d'une réunion entre la CCBS et le Cadeb

rien .

Cadeb: Concernant les transports ?

C.M. Ma première décision quand j'ai été nommé président a été de mettre les bus jusqu'à 22 heures 30. Le but de l'opération c'est de faire en sorte que les uns et les autres abandonnent les véhicules particuliers pour être moins consommateurs d'énergie, et de favoriser ainsi les transports en commun.

C'est pour cela que dans notre plan local de déplacements on a beaucoup insisté sur l'importance de faciliter l'accès aux gares, sur le fait qu'il fallait certainement remanier notre système de transports par bus pour le rendre plus lisible et favoriser des transports plus fins. Je pense à des villes qui ne sont pas bien desservies car elles ont une architecture un peu compliquée avec des petites rues et des endroits plus difficiles d'accès.

On a beaucoup travaillé avec le Cadeb pour que le RER E s'arrête à Houilles-Carières et Sartrouville, avec un succès à mettre en commun. On a œuvré ensemble aussi sur la ligne A du RER, avec les problèmes que les uns et les autres connaissent.

Je souhaite que tout ce qui est marqué dans le plan local de déplacement soit mis en musique dès la nomination du futur président.

Cadeb: Concernant la protection des espaces agricoles ?

C.M. Je suis extrêmement fier que l'association Plaine d'avenir ait pu naître, grâce à ceux qui l'ont lancée et grâce à l'aide qu'on a pu apporter au niveau de la CCBS. Et bien sûr je suis très attaché au caractère immuable de la plaine agricole, avec la sanctuarisation réussie au niveau du schéma d'aménagement de l'Île-de-France - le SDRIF. On peut considérer maintenant que puisqu'ils sont dans le SDRIF les 250 hectares d'espaces maraîchers seront pérennes. Bien sûr, pour être logique, il faut que ce soit aussi dans le document d'urbanisme intercommunal - le Scot - qui je l'espère sera voté rapidement avant l'été. Il faut graver dans le marbre cet élément-là, pour qu'on ait enfin une plaine agricole qui soit sortie de danger. Il restera l'aménagement des franges et on fait tout pour qu'il y ait une transition entre les tissus bâtis et les franges agricoles qui soit la plus harmonieuse et la plus écologique possible. Je pense qu'on peut arriver à cela avec un peu d'intelligence et surtout une bonne volonté politique.

Cadeb : Peut-on vous demander si vous avez des regrets ?

CM: Mon grand regret, c'est de ne pas avoir finalisé le schéma de cohérence territoriale. Compte tenu de la date où le SDRIF régional a été voté, il a été difficile de reprendre le SCOT surtout si on veut bien l'expliquer à nos populations avec des réunions publiques.

(suite en page 5)

Bilan de la CCBS

(suite de la page 4)

L'autre regret, ça a été de ne pas avoir marqué sur le marbre un agenda 21 (1) quoi qu'on se soit rapproché considérablement des objectifs environnementaux d'un tel document mais on n'a pas été aussi clair qu'on aurait pu l'être de ce côté là. On a fait comme M. Jourdain, on a fait de la prose sans le savoir, ou de l'agenda 21 sans le savoir. On aurait peut-être dû montrer du doigt davantage ces choses qu'on a faites. On ne peut pas être parfait non plus.

Cadeb: Quel conseil donneriez-vous à votre successeur dans le domaine de l'environnement ?

C.M. Il faut respecter les équilibres écologiques si précieux pour notre planète, entre l'air, l'eau, la terre, ... Sans aller dans l'absurde de bloquer un projet parce qu'on a trouvé un coléoptère bizarre, donc sans être jusqu'au boutiste. Il faut que les politiques aient toujours à l'esprit qu'on nous a donné une planète et qu'il faut qu'on la rende en bon état. Il y a des équilibres qu'il ne faut surtout pas rompre. Il ne faut pas gâcher les écosystèmes. Il y a tout un ensemble de choses sur lesquels les élus ont des responsabilités et les associations sont souvent là comme la mouche du coche mais c'est très utile car il y a des choses qu'on a tendance à oublier

Cadeb: Merci. C'est une belle conclusion.

*Propos recueillis par J-C Parisot,
secrétaire général du Cadeb*

(1) un agenda 21 est un plan d'action en faveur du développement durable

ACTUALITE ASSOCIATIVE

Réparer plutôt que jeter ?



Le Repair'Café : un nouveau concept qui nous vient des Pays-Bas et qui s'étend rapidement en Europe et au-delà.

Vous en avez assez de devoir racheter des appareils qui tombent opportunément en panne après leur limite de garantie, ou de demander à votre maman de faire vos ourlets ?

Vous souhaitez économiser vos sous, ou les ressources de la planète, ou les deux ? Vous ne voulez plus vous sentir comme une poule devant un couteau lorsque vos équipements vous lâchent ?

Le Repair'Café est fait pour vous !

Vous aimez rencontrer des gens, apprendre à apprendre, partager ?

Le Repair'Café est aussi fait pour vous !

Mais de quoi s'agit-il ?

Le Repair'Café est un lieu, éphémère ou permanent, où se rencontrent les personnes qui veulent réparer plutôt que jeter, et ceux qui vont les y aider : à réparer, oui, mais aussi à apprendre à réparer, à échanger des astuces et des coups de main, à partager un café.

L'association MLDD (Maisons-Laffitte Développement Durable) et son SEL, ou système d'échange local « Tous en SEL » organisent un Repair'Café ouvert à tous le Samedi 5 Avril, dans le cadre de la journée du développement durable organisée par la ville de Maisons-Laffitte.

Vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, jouets, objets divers pourront commencer une nouvelle vie en fonction des talents présents.

Alors, que vous sachiez juste tenir un tournevis en main ou démonter et remonter un vélo en deux minutes chrono, venez, avec vos talents et vos outils, avec vos objets à réparer, et partageons nos savoir-faire.

Contact : sel@mldd.fr

<http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/>

<http://tousensel.com/>

Pour en savoir plus sur les repair'café : <http://repaircafe.org/fr/a-propos-du-repair-cafe/>

La lettre de
Réseau Vélo 78
N° 18
Année
2014
Prix 0,50 €



La Lettre N°18 de Réseau Vélo 78 est parue.

On y trouve les actualités cyclistes dans l'ensemble des communes de la Boucle et alentours.

Réseau vélo 78 est une association loi de 1901 dont le but est la promotion de la bicyclette en tant que véhicule urbain et interurbain.

La Lettre est téléchargeable sur le site de Réseau vélo 78:

<http://www.reseauvelo78.org/>
ou celui du Cadeb: www.cadeb.org
en rubrique documents.

Actualités associatives en bref

Voie nouvelle départementale Pétition pour la protection des écoles le long de la voie nouvelle RD 121 .

L'association du quartier de la Plaine à Sartrouville, conjointement avec les autres associations riveraines et le soutien du Cadeb, lance une pétition pour :

- la mise en place de protections acoustiques efficaces et de dispositifs permettant de limiter la pollution de l'air autour du secteur des écoles
- une expertise indépendante (Airparif par exemple) pour proposer des solutions techniques et en contrôler l'efficacité.



Pour signer la pétition :

Sur le site mes opinions:

<http://www.mesopinions.com/petition/enfants/protection-ecoles-passage-121/11225>

ou encore sur le site de l'association La Plaine :

<http://www.quartier-laplaïne-sartrouville.com/>

ou celui du Cadeb: www.cadeb.org

Pour en savoir plus sur le projet de voie nouvelle départementale :

Site du Cadeb: www.cadeb.org (notamment la Lettre 49 de janvier 2014 et le dossier d'Île-de-France Environnement sur la pollution de l'air en rubrique documents)

Site du Conseil général:

<http://www.yvelines.fr/cadre-de-vie/deplacements/routes-transport/r121/>

Bon à savoir : les frais des bénévoles déductibles

Les bénévoles qui œuvrent dans les associations ne demandent pas toujours le remboursement de leurs frais (déplacements, communications, etc). Dans ce cas, ils peuvent les déduire de leur revenu imposable, car ils sont assimilés fiscalement à des dons. Les frais doivent être justifiés par des factures ou s'ils s'agit d'indemnités kilométriques, calculés selon le barème de l'administration, à savoir 0,304 € pour les véhicules automobiles et 0,118 € pour les deux roues motorisés.

Les conditions à remplir, les obligations de l'association et du bénévole et les formalités à accomplir sont explicitées sur le site du ministère: <http://vosdroits.service-public.fr/associations/F1132.xhtml>

Renseignements complémentaires auprès du trésorier du Cadeb: cadeb78@wanadoo.fr
06 08 21 72 34

Le Comité du Vieux Pays renouvelle son conseil d'administration et son bureau



Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 6 février, un

nouveau conseil d'administration a été élu pour trois ans.

Le bureau a également été renouvelé. Daniel Amgar en est le président, en remplacement de Brigitte Plantrou qui après trois ans de présidence, a souhaité passer la main. Daniel Amgar était jusqu'à présent vice président. Patrick Bayeux est le représentant du comité au sein du Cadeb.

Contact:

vieux-pays-le-fresnay@laposte.net

Site Internet : <http://comite-vieuxpays-lefresnay.jimdo.com/>

Une nouvelle présidente pour Forum et projets

Ursula Grandcolas vient d'être élue présidente de l'association « Forum et projets pour le développement durable » (FPDD).

Elle succède à Delphine Delalande, qui ne se représentait pas.

Créée par Jean-Yves Rebeyrotte qui en a été le premier président, l'association a pour but de réaliser des actions pédagogiques et de communication destinées à éclairer le public sur les enjeux du développement durable.

Contact: 06 87 46 02 07

forumprojetsdd@sfr.fr



Sartrouville : Que Choisir ouvre une permanence mensuelle



L'association de consommateurs UFC-Que Choisir tient désormais une permanence à Sartrouville tous les 4e mercredi de chaque mois, de 9 heures à 12 heures

dans la salle Demont, au centre administratif, rue Buffon. Les permanences de Houilles ont toujours lieu le samedi aux mêmes horaires hormis le samedi suivant celle de Sartrouville. Sans rendez-vous, les bénévoles de l'association reçoivent les habitants confrontés à des litiges de consommation et les orientent vers les services juridiques compétents.

Contact :

contact@houilles.ufcquechoisir.fr

Bruno Guyard, maraîcher à Montesson

Avec son associé et une cinquantaine de saisonniers, il cultive les deux tiers de la plaine.



Si vous êtes client de Carrefour Montesson, vous connaissez sûrement Bruno Guyard. Pendant toute la belle saison, d'avril à novembre, il a son portrait en couleurs au rayon fruits et légumes, en tant que « producteur local » de salades. « Les photos de notre exploitation et de nos produits sont souvent plus parlant aux consommateurs que des mots » dit-il.

La salade est le produit phare de la plaine de Montesson, cet espace maraîcher de 300 hectares à moins de dix kilomètres de La Défense. Plus de vingt millions de plants sont mis en terre chaque année, soit près de 4 à 5% de la production nationale et environ 40 % de la production francilienne.

Trois maraîchers se partagent l'essentiel des surfaces de la Plaine. Bruno est l'un deux. Avec son associé Marcel Fleury au sein de la société Ouest Production, il cultive environ les deux tiers de la plaine.

Des salades principalement et des radis, vendus en gros aux centrales d'achats des grandes surfaces, des restaurants d'entreprise et sur le marché national de Rungis. On « s'engage » sur tous les marchés professionnels, indique Bruno. Une nécessité, car à chaque nouvelle saison, c'est l'incertitude sur la météo, les prix, les parcelles cultivables.

La question foncière

Le foncier est le gros problème du territoire. Il y a une multitude de petits propriétaires. Dans les années 1930, on cultivait sur un hectare dont on était propriétaire. On en vivait. Au fil

du temps, les parcelles ont été divisées lors des successions, sans bornage. Conséquence : une complexité incroyable du foncier dans la plaine.

Il faut être montessonais pour s'y retrouver, précise Bruno. C'est son cas. Dans la famille, on est maraîcher de père en fils, depuis des générations. L'une des plus vieilles familles de la plaine, dit avec fierté ce jeune père de famille de 35 ans.

Bruno s'insurge contre le grignotage de la Plaine. Selon lui, on atteint un seuil critique. La nouvelle route le gêne « énormément ». Ça « mange du terrain », avec des ronds points surdimensionnés, et des bassins de rétention partout. Les traversées des engins agricoles vont s'en trouver compliquées, malgré le tunnel du chemin fourchu. Il s'inquiète de la période des travaux. Il regrette aussi qu'on construise sur de bonnes terres, alors qu'il y a des friches. Il ne faut pas « attaquer » la plaine, insiste-t-il. « On n'a jamais assez de terre ».

Les plantations commencent à la mi-février, sous voile géotextile sur 100 % des surfaces. En complément, deux hectares et demi de serres non chauffées, accessibles aux tracteurs sans cabine, permettent d'avancer la production et de finir plus tard dans la saison,

Bruno aime son métier. Il faut toujours prévoir et anticiper, afin d'avoir à tout moment de quoi répondre à la demande. « C'est l'attrait et les aléas de ce métier qui est lié à la nature », précise-t-il. Un métier qui a beaucoup changé, car il se retrouve désormais à négocier sur écran d'ordinateur avec

des financiers, qui imposent des marges serrées.

Réduire les coûts

Pour réduire les coûts, tout est mécanisé. Sauf la coupe, qui est toujours manuelle, au couteau, le matin tôt ou le soir tard. Seul l'œil humain peut reconnaître une salade à maturité, avec la bonne couleur et le bon grammage. Les salades, dont on enlève la première jupe (les feuilles en contact avec la terre), sont lavées sur place et disposées dans les emballages bois ou plastique selon la demande du client. Ouest Production en assure chaque jour la livraison avec une flotte de camions.

En pleine saison, il a une cinquantaine de salariés pour faire tourner l'exploitation. Des saisonniers d'origine portugaise installés avec leur famille sur Montesson ou les communes environnantes qui reviennent d'une année sur l'autre.

Plaine d'avenir

Bruno Guyard a adhéré dès l'origine à l'association agriurbaine Plaine d'avenir 78. Il a participé à l'opération de bouclage hivernal des accès de la plaine pour réduire les dépôts sauvages. Fataliste, il n'en attend pas de miracle. Pour lui, le vrai problème auquel l'association doit s'atteler, c'est le foncier. Encore et toujours.

*Jean-Claude Parisot
secrétaire général du Cadeb
vice président de Plaine d'avenir 78*

A quoi sert la trame verte et bleue?

FNE a organisé une journée de formation sur la trame verte et bleue. Gérard Moulin y a participé au nom du Cadeb. Il se propose de nous familiariser avec cette démarche encore peu connue et qui trouve à s'appliquer sur notre territoire.

La fragmentation des milieux naturels et leur destruction, notamment par l'artificialisation des sols et des cours d'eau sont parmi les premières causes de perte de la biodiversité. La trame verte et bleue a pour objectif d'enrayer ce phénomène tout en prenant en compte les activités humaines.

La trame verte et bleue est un réseau écologique formé d'espaces naturels terrestres et aquatiques en relation les uns avec les autres nommés « continuités écologiques ». Elle doit permettre aux espèces animales et végétales de se déplacer pour assurer leur cycle de vie (nourriture, repos, reproduction, migration, etc.). Les continuités écologiques sont elles-

mêmes constituées de « réservoirs de biodiversité », correspondant à des espaces naturels de taille suffisante ayant un rôle écologique reconnu qui sont reliés entre eux par des « corridors écologiques ».

Le schéma régional de cohérence écologique, co-élaboré par l'État et le conseil régional, est le volet régional de la trame verte et bleue (voir ci-dessous).

Il appartient ensuite aux collectivités locales (communes, intercommunalités) de traduire concrètement ces orientations dans leurs documents d'urbanisme (Scot, PLU).

Pourquoi faut-il préserver la biodiversité?

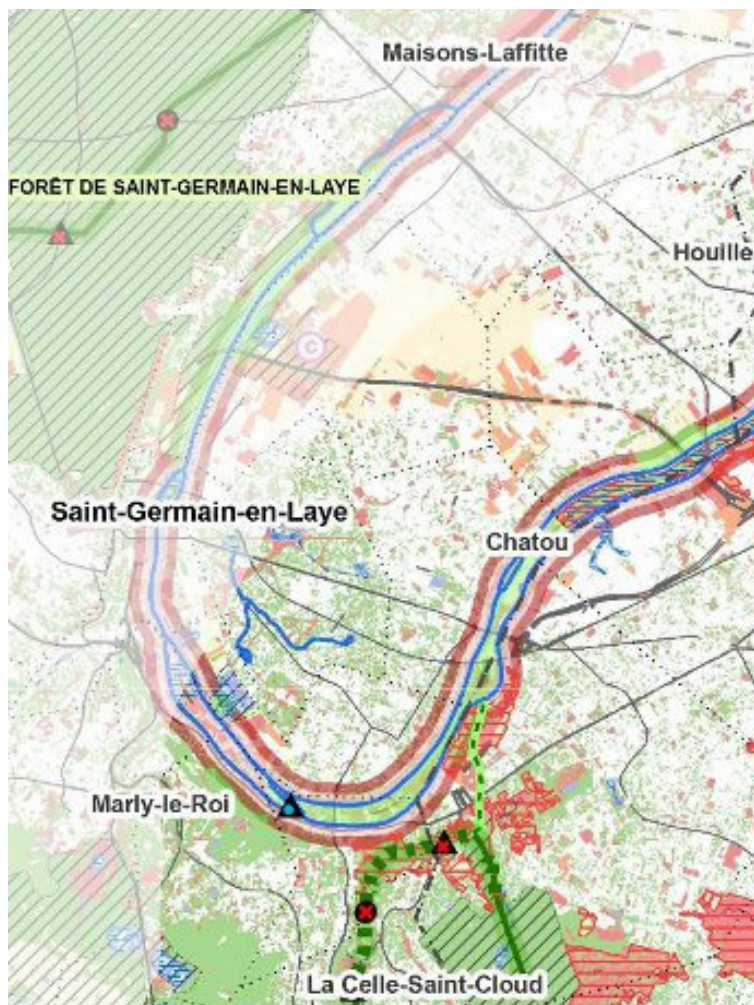
La biodiversité est la contraction de « diversité biologique », ou tout simplement « la diversité du vivant ».

Préserver la biodiversité c'est donc préserver la diversité (le nombre, la variété) des différentes espèces animales et végétales des milieux naturels (forêts, prairies, zones humides, etc..) dans lesquels elles évoluent. et des interactions qui s'établissent entre elles.

Cette diversité, cette richesse, est au fondement même de la nature. Fruit de processus d'évolution millénaires, elle est le garant de l'adaptabilité des écosystèmes et donc de notre environnement, face aux modifications de toutes origines, naturelles ou humaines.

Les différentes forêts (Saint Germain-en Laye, Marly le Roi, La Malmaison), les parcs (parc urbain dans la Boucle, parc de la Jonchère à Bougival), les zones de captage de la Lyonnaise face à Marly constituent des réservoirs de biodiversité. Ils sont hachurés sur la carte.

Dans les forêts, les routes constituent des obstacles (points rouges) à la libre circulation des animaux le long des corridors (traits verts). Le SRCE recommande de les traiter en priorité.



La Seine et ses berges constituent l'armature de la trame verte et bleue dans la Boucle.

Les cours d'eau constituent à la fois des réservoirs de biodiversité (en tant qu'habitats naturels de nombreuses espèces : poissons, mollusques, plantes aquatiques) et des corridors écologiques (en tant que voie de déplacement ou de migration pour certains poissons, oiseaux, pour la dispersion de plantes terrestres).

Les obstacles (triangles bleus sur la carte), tels que la chute de Marly, sont à traiter en priorité, pour permettre la migration des poissons.

Pour en savoir plus:

trameverteetbleue.fr/
ile-de-france.gouv.fr/
www.fne.asso.fr

Extrait du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la Boucle et ses environs

La Seine déclarée impropre pour le triathlon

La fédération française de Triathlon annule l'édition 2014 à Sartrouville suite à la pollution de la Seine.

L'information est parue début janvier dans la presse locale : il n'y aura pas de triathlon cette année à Sartrouville. La décision de la fédération française de Triathlon (FFT) résulterait du principe de précaution, compte tenu des risques sanitaires liés à la pollution de la Seine. Pour les associations d'environnement, ce n'est pas tout à fait une surprise. Depuis des années, elles dénoncent les atteintes à la qualité des eaux de Seine.

Sartrouville n'est pas la seule ville francilienne privée de Triathlon. A Paris, l'édition 2013 avait été annulée. En 2014, l'épreuve pourrait se dérouler ... sans natation, suite à l'avis négatif de l'agence régionale de santé sur la qualité des eaux de baignade de la Seine.

Incohérence et impuissance

Pour les clubs locaux de Triathlon et les clubs organisateurs, ce sont plutôt des sentiments d'incohérence et d'impuissance qui dominent.

Ainsi, pour Sylvain Jaouen, président du club de Houilles, les épreuves se déroulent dans la Seine depuis de nombreuses années, sans avoir été à l'origine de problèmes de santé majeurs (déclarés).

Le président oivillois ne conteste pas la réalité des analyses et les dépassements ponctuels des seuils réglementaires des contaminants pathogènes recherchés (décret 2008-990 du 19/09/08). Il comprend qu'on interdise la baignade, mais regrette pour autant la décision pour les compétitions de Triathlon. *"Les triathlètes ont conscience de la situation et savent qu'il ne vaut mieux pas "boire la tasse" pendant la course. Nous sommes par ailleurs relativement protégés par la combinaison intégrale néoprène, notre bonnet silicone et nos lunettes"* A vouloir se prémunir contre tout, « on finit par nous empêcher de pratiquer notre sport en Île-de-France. » déplore-t-il. Même si l'eau du fleuve garde « un petit goût d'eau de vaisselle », il a plutôt l'impression que la situation s'améliore au fil du temps. Il reste surpris que certaines communes puissent encore subir des rejets par les industriels ou par les collectivités, même en dehors des périodes d'orage.

C'est ce que dénoncent les associations d'environnement depuis de nombreuses années. Jusqu'en 2004, quand on fermait un égout principal pour inspection ou travaux, tous les



Les triathlètes en plein effort dans la Seine à Sartrouville lors de l'édition 2013

effluents étaient rejetés en Seine. Suite à la mobilisation associative (voir Lettre du Cadeb N°1 de février 2005), relayée par les élus de la Boucle, ces pratiques ont cessé. Désormais, on détourne les eaux usées vers d'autres émissaires. C'est un progrès considérable.

Trop de rejets en Seine

En revanche, les dysfonctionnements dans les réseaux locaux gérés par des syndicats intercommunaux n'ont pas cessé.

C'est le cas notamment dans le secteur de Saint Germain en Laye, juste en amont de Sartrouville. Ainsi, en 2012, 46% des eaux usées des neuf communes du secteur de Saint Germain en Laye, soit 90.000 habitants, se seraient déversées en Seine sans traitement.

Cette situation résulte plus particulièrement de la vétusté d'un déversoir d'orage au Pecq. Les travaux de réhabilitation entrepris en 2012 sur ce déversoir ont dû être arrêtés suite à un orage. Le SIA (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la région de Saint-Germain-en-Laye), est en contentieux avec l'entreprise en charge des travaux à qui il est reproché des études de modélisation erronées. La pollution due à ce déversoir perdure de ce fait.

Plus en aval, dans le secteur de Sartrouville, des déversements en Seine par temps sec (1) sont également constatés. Ils ne sont pas d'ampleur

comparable, mais anciens et répétitifs. Régulièrement signalés par le Cadeb auprès de la commission des services publics locaux, ils ne semblent pas avoir complètement disparu, faute de travaux adaptés.

Ce ne sont que quelques exemples de pollutions détectées par le Cadeb et Seine Vivante sur notre territoire. La Seine subit bien d'autres agressions en traversée de l'agglomération parisienne.

Vers un front commun ?

L'annulation de l'édition 2014 du triathlon de Sartrouville sera-t-il l'élément déclencheur d'une mobilisation générale ?

Élus, sportifs et associatifs pourront-ils se réunir afin de rechercher ensemble des solutions durables permettant aux sportifs de pratiquer leur sport en toute quiétude, aux habitants de profiter à nouveau de cet événement autumnal devenu très populaire, et aux défenseurs de l'environnement de faire bénéficier les riverains d'une eau de meilleure qualité ?

Le Cadeb et Seine vivante sont prêts à y contribuer.

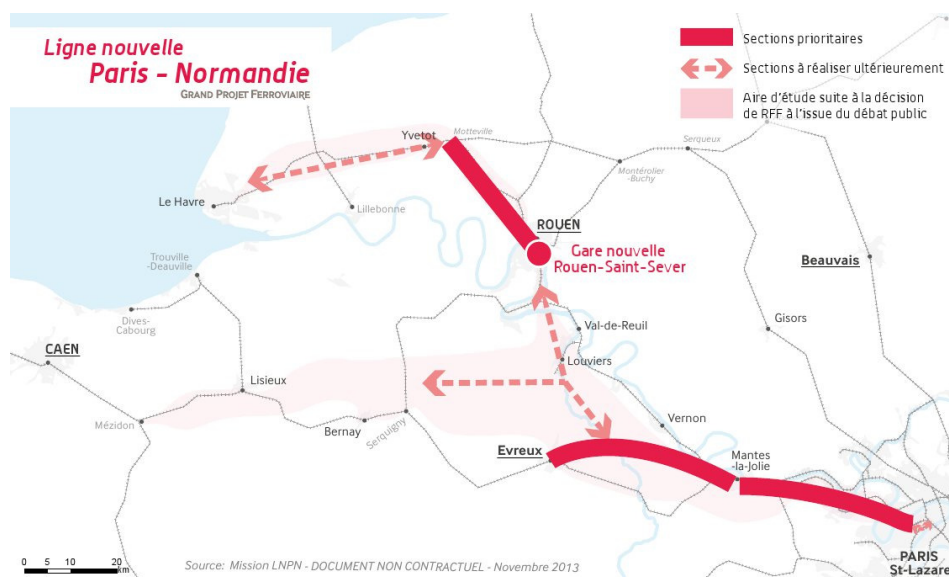
*Jean-Claude Parisot,
Cadeb*

*Jean-Pierre Genestier
Jean-Jacques Legrand,
Seine vivante*

(1) Selon la législation, seuls les événements de forte pluie peuvent donner lieu à des rejets d'eaux non traitées.

Ligne ferrée normande: le projet est relancé

La section Paris Mantes de la nouvelle ligne ferroviaire vers la Normandie est l'une des priorités du projet



Inscrit dans le schéma directeur d'Île-de-France (SDRIF) récemment adopté et promulgué (1), le projet de ligne nouvelle Paris Normandie vient de faire l'objet d'une réunion du comité de pilotage mis en place par le ministre des transports, Frédéric Cuvillier. Le programme et le calendrier des premières études a été approuvé. Le traitement de la section Paris Mantes fait partie des priorités, avec un passage obligé dans la Boucle de Montesson.

Trois priorités

Le projet vise à améliorer les liaisons ferroviaires entre la région Île-de-France et les régions normandes. Tout ne sera pas réalisé en même temps. Trois sections ont été définies comme prioritaires: le secteur de Rouen; Mantes-Evreux et enfin Paris-Mantes en Île-de-France. Le reste du projet n'est pas abandonné, mais reporté à une échéance plus lointaine, après 2030.

Dès cette année, seront lancées les premières études. Elles visent notamment à déterminer des couloirs d'une largeur de 1 à 3 km pour le passage des nouvelles voies. En zone urbaine dense, c'est l'option d'un passage en souterrain qui est privilégiée, mais ce n'est pas la seule. L'étude portera aussi sur les gares envisagées à la Défense et dans le secteur de la Confluence Seine-Oise (Achères notamment). Ces premières études dureront jusqu'en 2016. Les phases suivantes consisteront à déterminer des

tracés possibles au sein de bandes ramenées à 500 mètres de large.

Pendant cette phase d'études, seront réalisées les premières acquisitions foncières nécessaires au projet (pour 5 M€) et, dans le Mantois, des travaux préparatoires à la construction de la section Paris-Mantes, en coordination avec ceux d'Eole (pour 38 M€). Une fois les études finalisées, interviendra l'enquête publique, puis le décret d'utilité publique, prévu d'ici 2020. Réseau Ferré de France, maître d'ouvrage du projet, envisage une mise en service à l'horizon 2025 pour les trois sections prioritaires.

Concertation et information

Des dispositifs de concertation et d'information sont prévus. Un site Internet dédié au projet sera mis en place dans les prochains jours. On y trouvera des informations régulières sur l'état d'avancement des études. Des comités territoriaux réunissant tous les acteurs et partenaires du projet seront créés dans les territoires impactés ainsi que des ateliers de travail mis en place; les associations d'environnement auront leur place au sein de ces instances. Des réunions publiques seront organisées dans un deuxième temps.

De plus, une personnalité indépendante du maître d'ouvrage vient d'être nommée comme « garant de la concertation ».

Lors du débat public intervenu en début d'année 2012, le Cadeb s'est exprimé sur le projet de ligne nouvelle avec un avis favorable sur le principe de cette liaison.

Pour le Collectif, « seul un doublement de la ligne existante est susceptible d'apporter une réponse durable aux attentes et de permettre un développement de l'offre de transports collectifs. » En effet, la création de deux voies supplémentaires permet de séparer les flux des trains rapides de ceux assurant la desserte locale. Davantage de rames d'Eole (RER E) pourront alors circuler et s'arrêter dans les gares des territoires traversés.

Voies dédiées au RER A vers Cergy

Deux voies pourront être réservées exclusivement au RER vers Cergy, ce qui améliorera de manière significative le fonctionnement de cette ligne actuellement sinistrée, comme le révèle le dernier baromètre de la ponctualité publié par le syndicat des transports d'Île-de-France: plus d'un train sur cinq est en retard, et la situation continue de se dégrader. Bien évidemment, le Cadeb, en lien avec les autres associations d'environnement locales, régionales (IDFE) et nationales (FNE) sera attentif aux aspects environnementaux des options retenues, notamment pour le choix des tracés, afin qu'ils ne soient pas uniquement dictés par des considérations de coût.

Jean-Claude Parisot
Gérard Moulin
Cadeb

Pour en savoir plus:
<http://www.rff.fr/fr>
Rubrique: réseau /projets/lignes nouvelles

(1) voir lettre du Cadeb de janvier 2014 en page 7

Environnement en bref

Pyrale du buis: comment lutter ?



Après hivernage sous forme de nymphe, dans des cocons de feuilles et de soie, les chenilles vont faire leur réapparition au début de printemps. Elles sont capables de mettre à nu un buis en quelques jours (voir Lettre du Cadeb de septembre 2013 en page 8). La vigilance s'impose.

Si vous n'avez que quelques buis, peu développés, l'élimination manuelle est concevable: la chenille de la pyrale n'est pas urticante. Frictionnez et taillez les buis, puis évacuez les tailles et déchets dans des sachets étanches destinés à l'incinération. De nombreux sites Internet donnent des indications utiles.

Si une haie conséquente est touchée, il faut traiter. Il existe des traitements chimiques, efficaces, mais qui ont l'inconvénient d'être nocifs pour les abeilles et autres auxiliaires. Or les buis fleurissent justement au printemps. Il est donc recommandé de privilégier les solutions écologiques alternatives sans danger pour les auxiliaires, et notamment les préparations à base de « *Bacillus thuringiensis* ». On en trouve en jardinerie ou en ligne, sous différents conditionnements. On peut se grouper entre voisins pour ces achats.

Pour en savoir plus:
www.levésinet.fr/le_vésinet
 Rubrique Le Vésinet pratique/espaces verts

Offrez-vous un composteur !

La communauté de communes de la boucle de Seine (CCBS) a déjà permis à plus de 2375 habitants de la Boucle de réduire leurs déchets et fertiliser leur jardin en pratiquant le compostage.

En pavillon

La CCBS propose des distributions de composteurs à prix préférentiels. Une initiation aux bonnes pratiques du compostage vous est proposée avant l'obtention de votre composteur. Les tarifs sont compris entre 11 et 30 € pour des composteurs de 300 à 600 litres selon la taille de votre jardin. Réservez directement votre heure d'initiation et votre composteur sur le site Internet de la CCBS (rubrique Environnement) ou au 01 30 09 75 36.

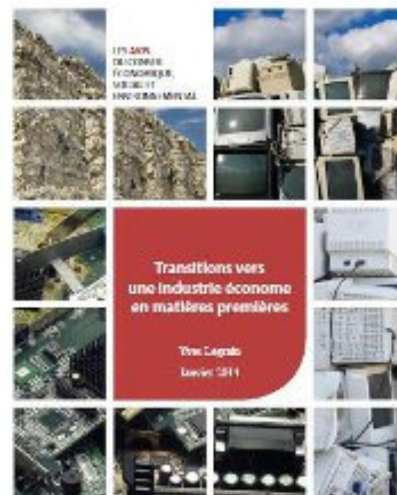
En immeuble

Pour les habitants d'immeubles la CCBS se propose d'accompagner les résidences désireuses de se lancer dans l'aventure. Des composteurs collectifs sont installés au pied des résidences ou dans un espace partagé de la rue. Les familles participantes sont invitées à mettre leurs biodéchets directement dans le composteur. Pour mettre en place un site de compostage partagé, il suffit de contacter le service Environnement.



Veille Associative

Transition vers une industrie économe en matières premières



Le conseil économique et social environnemental vient de publier un rapport intitulé: « Transition vers une industrie économe en matières premières ».

Beaucoup de sujets sont couverts ; c'est un peu technique mais toujours « digeste » ; chacun pourra faire son « marché ».

Marc Aubrée
 Chargé de mission Cadeb
 Président de Mieux Vivre à Montglofier

Le rapport est téléchargeable sur le site du Internet du Cadeb: www.cadeb.org en rubrique documents

Dernière minute

Le catalogue des animations nature de l'agence des espaces verts (AEV) de la région Île-de-France vient de paraître.

La fête de la salade nouvelle, organisée le samedi 26 avril par l'association Plaine d'avenir 78, y figure en bonne place.

Pour en savoir plus:
www.aev-iledefrance.fr/



LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES



« Seul, on va plus vite
Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013

Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet : www.cadeb.org/

Composition du Bureau

Présidente :

Paulette Menguy

Vice Président

Jacques Firmin

Secrétaire Général:

Jean-Claude Parisot

Secrétaire :

Nelly Doise

Secrétaire adjoint:

Gérard Moulin

Trésorier:

Patrick Bayeux

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)

Jacques Firmin contact@aeb-parcimperial.fr

Comité de défense du parc à Houilles

Gisèle Rora gisele.rora@dbmail.com Tél : 01 39 14 60 88

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville

Daniel Amgar vieux-pays-le-fresnay@laposte.net Tél: 06 10 05 61 54

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville

Patrick Breteuil patrick.breteuil@voilà.fr Tél 06 88 63 21 92

Conférences carillonnées

Ursula Nadler conferencescarrillonnées@gmail.com conferences-carrillonnées.fr/

Forum et Projets pour le Développement Durable

(sensibilisation et communication sur le développement durable)

Ursula Grandiloquas forumprojetsdd@sfr.fr forumprojetsdd.org/ Tél: 06 87 46 02 07

Les Dix Arpents à Sartrouville

Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél : 01 39 13 44 83

Maisons-Laffitte développement durable

Laurence Ledoux asso.mlidd@gmail.com http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/

Mieux Vivre à Montgolfier

Marc Aubrée assomvm@gmail.com Tél : 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)

Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25

Patrimoine & Urbanisme à Bougival

Fanny Muller www.patrimoine-et-urbanisme.com/

Quartier de la Plaine à Sartrouville

Marie-Thérèse Filmotte laplaine78500@gmail.com Tél. 06 84 15 38 95

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville

Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com Tél: 01 39 14 65 22

Racine à Louveciennes

François Arlabosse association_racine@orange.fr Tél: 01 39 69 21 75

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville

Jacques Lauvinerie arqm@wanadoo.fr Tél : 01 39 14 36 85

Seine Vivante

Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél : 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet

Jean-Paul Debeaupuis contact@sidslevesinet.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles

Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB Collectif agréé d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson

130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante: Collectif d'associations et de particuliers qui oeuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes

14, rue Charles Bémont 78290 – CROISSY SUR SEINE

Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET

Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr